



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 2 mai 2019 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- Ghislain Perreault
- Daniel Dumontier
- Serge Brault
- David Dumont

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 2 MAI 2019

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2019
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2019
4. Rapport du vérificateur externe et dépôt des états financiers
5. Loisirs
 - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
 - b) Sortie souper théâtre personnes 3e Âge
 - c) Terrain des loisirs : Aménagement d'un sentier piétonnier
 - d) Piscine extérieure: Offre d'accompagnement
 - e) Piscine extérieure: Appel d'offres services professionnels
6. Incendie
 - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
 - b) Embauche des pompiers Dylan Hadet, Étienne Gagnon, Thomas Surprenant et William d'Amour (Fin de probation)
7. Urbanisme
 - a) Rapport de la responsable de l'urbanisme
8. Travaux publics
 - a) Rapport du Directeur des travaux publics
 - b) Réparation de trottoirs (20 000\$)
 - c) Nouveau développement résidentiel: Demande de connexion au réseau d'égout
 - d) Véhicule #15: Location camion F-550
 - e) Achat de matériaux pour marquage de chaussées
9. Comptes à payer (Municipalité)
 - a) Comptes à payer pour le mois de mai 2019
 - b) Comptes payés durant le mois d'avril 2019
10. Comptes à payer (Factures)
 - a) CLD des Jardins-de-Napierville (2 716.03\$)



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

- b) Article Promotionnel Daniel Dupuis (5 375.95\$)
- c) Kemira Water Solutions Canada inc. (5 605.28\$)
- d) JLM Inc. (5 757.38\$)
- e) Shellex Infrastructures (8 220.71\$)
- f) Aréo-Feu (10 243.12\$)
- g) Centre sportif régional Groupe DPJL (11 723.54\$)
- h) Mines Seleine (24 151.28\$)

- 11. Commission scolaire des Grandes-Seigneuries : Stationnement
- 12. Adoption du règlement #429 relativement au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 13. Demande d'installation d'un radar pédagogique
- 14. Autorisation destruction de documents
- 15. Élus municipaux : Autorisation formation et remboursement des dépenses
- 16. Varia
- 17. Public: Période de questions
- 18. Levée de l'assemblée

2019-05-151 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2019-05-151 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

2019-05-152 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2019

Résolution #2019-05-152 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2019

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2019.

ADOPTÉE

2019-05-153 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2019

Résolution #2019-05-153 : Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2019

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 avril 2019.

ADOPTÉE

2019-05-154 Rapport du vérificateur externe et dépôt des états financiers

Résolution #2019-05-154 : Rapport du vérificateur externe et dépôt des états financiers

Madame Sophie Lefort, comptable de la firme Lefavre, Labrèche, Gagné, ca, explique les états financiers 2018.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, la directrice générale dépose les états financiers 2018.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter les états financiers 2018 tels que présentés par la firme comptable Lefavre, Labrèche, Gagné, ca, en date du 2 mai 2019.

ADOPTÉE

Loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

2019-05-155 Sortie souper théâtre personnes 3e Âge

2019-05-156 Terrain des loisirs : Aménagement d'un sentier piétonnier

2019-05-157 Piscine extérieure: Offre d'accompa- gnement

Loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

Monsieur Gérard Laplante fait son rapport pour le mois de mai 2019.

Résolution #2019-05-155 : Sortie souper théâtre personnes 3e Âge

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à une dépense approximative de 5 000\$ pour l'organisation d'une sortie souper théâtre pour les personnes du 3e âge qui aura lieu le 6 juillet 2019;

Il est également résolu de payer un montant de 1 101.06\$ pour le dépôt de 30% pour ladite réservation.

Il est également résolu que copie de cette résolution soit transmise par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2019-05-156 : Terrain des loisirs : Aménagement d'un sentier piétonnier

CONSIDÉRANT QUE lors de la construction des jeux d'eau sur le terrain des loisirs un sentier en pavé uni a été aménagé afin de relier les jeux au sentier menant au chalet des loisirs;

CONSIDÉRANT QU'un terrain de volley-ball a été aménagé à quelques mètres des jeux d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville désire poursuivre le sentier afin de relier les jeux d'eau au terrain de volley ball;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à une dépense approximative de 15 000\$ pour l'aménagement dudit sentier de pavé uni.

ADOPTÉE

Résolution #2019-05-157 : Piscine extérieure: Offre d'accompagnement

CONSIDÉRANT QUE la piscine municipale extérieure ainsi que le bâtiment de service situés au 316 rue Saint-Louis à Napierville, sont désuets et ne peuvent plus, par mesure de sécurité être utilisés;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville a obtenu l'autorisation d'utiliser une portion de l'aide financière accordée dans le cadre du Fonds des petites collectivités du nouveau Fonds Chantier Canada-Québec pour la construction d'une piscine intérieure afin de procéder à la réhabilitation de la piscine extérieure et du bâtiment de service;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance d'une offre de services de la part de ContactCité afin d'accompagner la municipalité dans la rédaction des documents d'appels d'offres pour services professionnels;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de service de la firme Contact Cité au montant de 5 250\$ plus les taxes applicables pour lesdits services ci-dessus mentionnés.

ADOPTÉE

2019-05-158
Piscine
extérieure:
Appel d'offres
services
professionnels

Résolution #2019-05-158 : Piscine extérieure: Appel d'offres services professionnels

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est à la recherche de professionnels pour l'élaboration d'études technique et économique, de plans et devis dans le cadre de son projet d'un centre aquatique extérieur;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de former un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déterminer les critères d'évaluation et de pondération sur lesquels seront jugées les offres de services reçues;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de lancer un appel d'offres par invitation afin qu'une firme soit retenue pour la réalisation dudit mandat;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

Que la Directrice générale forme un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues.

D'établir que les offres soumises soient évaluées en fonction de la grille d'évaluation suivante:

CRITÈRES D'ÉVALUATION		Valeur	Note
1.0 LA FIRME		_____	_____
1	Profil du soumissionnaire	10	
2	Expérience générale et particulière du candidat proposé pour être le responsable du mandat	30	
3	Organisation et composition de l'équipe	25	
4	Échéancier de travail et présentation des livrables	25	
5	Qualité de l'offre de service	10	
POINTAGE INTÉrimAIRE POUR LA PARTIE QUALITATIVE			

De lancer un appel d'offres par invitation afin de mandater une firme apte à fournir les services requis pour la réalisation du centre aquatique extérieur.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Incendie

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

2019-05-159 Embauche des pompiers Dylan Hadet, Étienne Gagnon, Thomas Surprenant et William d'Amour (Fin de probation)

Urbanisme

Rapport de la responsable de l'urbanisme

Travaux publics

Rapport du Directeur des travaux publics

2019-05-160 Travaux publics: Réparation de trottoirs (20 000\$)

Incendie

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur Patrick Gagnon fait son rapport pour le mois de mai 2019.

Résolution #2019-05-159 : Embauche des pompiers Dylan Hadet, Étienne Gagnon, Thomas Surprenant et William d'Amour (Fin de probation)

CONSIDÉRANT QUE le Directeur du service de Sécurité incendies a recommandé l'engagement avec rémunération de Messieurs Dylan Hadet, Étienne Gagnon, Thomas Surprenant et William d'Amour sur une période de probation de 12 mois, suivant résolution du 3 mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE cette période de probation se terminera le 3 mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur du service de Sécurité incendies recommande l'embauche à titre de pompiers au taux en vigueur selon la convention collective de Messieurs Dylan Hadet, Étienne Gagnon, Thomas Surprenant et William d'Amour;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'embaucher Messieurs Dylan Hadet, Étienne Gagnon, Thomas Surprenant et William d'Amour à titre de pompier pour le service de Sécurité incendies de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville au taux en vigueur de la convention collective.

Il est également résolu que ces nominations soient entérinées par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Urbanisme

Rapport de la responsable de l'urbanisme

Madame Chanelle Leclerc fait son rapport pour le mois de mai 2019.

Travaux publics

Rapport du Directeur des travaux publics

Monsieur Serge Bouchard fait son rapport pour le mois de mai 2019.

Résolution #2019-05-160 : Travaux publics: Réparation de trottoirs (20 000\$)

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à procéder à une dépense maximale de 20 000\$ pour la réparation de trottoirs sur tout le territoire de la municipalité pour l'année 2019.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2019-05-161
Nouveau
développement
résidentiel:
Demande de
connexion au
réseau d'égout

Résolution #2019-05-161 : Nouveau développement résidentiel: Demande de connexion au réseau d'égout

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Cyprien a reçu une demande de la part de Messieurs Christian Bayeur et Réjean Fortier concernant un projet de développement résidentiel de 250 logements;

CONSIDÉRANT QUE le plan du projet prévoit la desserte d'aqueduc et d'égout pour l'ensemble des logements;

CONSIDÉRANT QU'il y a une entente intermunicipale concernant le traitement des eaux usées conjointement avec la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE des mandats ont été donnés à une firme d'experts-conseils pour connaître la capacité de l'usine d'épuration ainsi que le réseau d'égout sanitaire;

CONSIDÉRANT QUE ces mandats sont présentement en cours de réalisation et qu'il est impossible de se prononcer avant le dépôt de ces études;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

Que suite au dépôt de ces études, la municipalité transmettra une réponse à la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville pour ledit projet.

Que Suite au dépôt de ces études, une analyse des résultats sera amorcée conjointement avec la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville.

Il également résolu que copie de cette résolution soit transmise à la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2019-05-162
Véhicule #15:
Location camion
F-550

Résolution #2019-05-162 : Véhicule #15: Location camion F-550

CONSIDÉRANT QUE l'unité #15 des travaux publics exige des réparations majeures et qu'il a été remis pour être mis en vente éventuellement;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre est en cours pour faire l'achat d'un nouveau camion;

CONSIDÉRANT QUE le département des travaux publics ont temporairement loué un camion benne modèle F550 pour réaliser les travaux journaliers et qu'il nécessaire de le conserver pour les travaux jusqu'à l'automne 2019 au coût de 2 300\$ par mois.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à faire la location du camion F-550 équipée d'une benne pour une période supplémentaire de 6 mois.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Ghislain Perreault quitte son siège à 20h40 et reprend son siège à 20h41.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2019-05-163 Achat de matériaux pour marquage de chaussées

Résolution #2019-05-163 : Achat de matériaux pour marquage de chaussées

CONSIDÉRANT QUE le département des travaux publics a fait l'acquisition d'une traceuse de lignes de chaussées;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'acheter la peinture et les logos pour la saison 2019;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie *Les Équipements Stinson inc.* a fourni un prix pour faire l'achat de matériaux au montant approximatif de 8 000\$;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à faire l'achat de peinture et de logos pour un montant approximatif de 8 000\$.

ADOPTÉE

Comptes à payer (Municipalité)

Comptes à payer (Municipalité)

2019-05-164 Comptes à payer pour le mois de mai 2019

Résolution #2019-05-164 : Comptes à payer pour le mois de mai 2019

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de mai 2019 soit:

Municipalité au montant de 56 419.66\$
Bibliothèque au montant de 3 793.86\$
Loisirs au montant de 9 585.89\$
Incendie au montant de 7 998.42\$
Salaires pompiers avril 2019 au montant de 28 051.61\$

ADOPTÉE

2019-05-165 Comptes payés durant le mois d'avril 2019

Résolution #2019-05-165 : Comptes payés durant le mois d'avril 2019

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés durant le mois d'avril 2019 soit:

Municipalité au montant de 149 874.23\$
Bibliothèque au montant de 2 088.04\$
Loisirs au montant de 18 932.52\$
Incendie au montant de 2 678.84\$

ADOPTÉE

Comptes à payer (Factures)

Comptes à payer (Factures)

2019-05-166 Comptes à payer: CLD des Jardins-de- Napierville

Résolution #2019-05-166 : Comptes à payer: CLD des Jardins-de-Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *CLD des Jardins-de-Napierville* au montant de 2 716.03\$ représentant l'impression de la programmation printemps-été 2019 pour le service des loisirs suivant la facture numéro CLD-5067.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2019-05-167
Comptes à
payer: Article
Promotionnel
Daniel Dupuis

Résolution #2019-05-167 : Comptes à payer: Article Promotionnel Daniel Dupuis

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Article Promotionnel Daniel Dupuis* au montant de 5 375.95\$ représentant l'achat des nouveaux uniformes pour les pompiers selon la convention collective en vigueur suivant la facture numéro 17718.

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2019-05-168
Comptes à
payer: Kemira
Water Solutions
Canada inc.

Résolution #2019-05-168 : Comptes à payer: Kemira Water Solutions Canada inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Kemira Water Solutions Canada inc.* au montant de 5 605.28\$ représentant l'achat d'alufer pour le traitement des eaux usées suivant la facture numéro 9019169368.

ADOPTÉE

2019-05-169
Comptes à
payer: JLM inc.

Résolution #2019-05-169 : Comptes à payer: JLM inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer la facture de *JLM inc.* au montant de 5 757.38\$ représentant le balayage des rues et stationnements de la municipalité suivant la facture numéro 783.

ADOPTÉE

2019-05-170
Comptes à
payer: Shellex
Infrastructures

Résolution #2019-05-170 : Comptes à payer: Shellex Infrastructures

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Shellex Infrastructures* au montant de 8 220.71\$ représentant les honoraires professionnels pour la préparation des études, plans et devis pour le remplacement d'une conduite d'aqueduc sous la voie ferrée de C.P. Rail suivant la facture numéro 003412.

Il est également résolu que le montant requis aux fins de ces services soit pris à même les surplus non autrement appropriés.

ADOPTÉE

2019-05-171
Comptes à
payer: Aréo-Feu

Résolution #2019-05-171 : Comptes à payer: Aréo-Feu

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'entériner une dépense de 2 327.09\$ et de payer la facture de *Aéro-Feu* représentant l'achat de 6 paires de bottes d'incendies suivant la factures numéro F0010536.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Il est également résolu de payer la facture de *Aréo-Feu* au montant de 7 916.03\$ représentant l'achat de trois habits de combat pour le service de Sécurité incendies suivant la facture numéro F0010535.

Il est également résolu que la moitié de ces factures soit payées par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2019-05-172
Comptes à
payer: Centre
sportif régional
Groupe DPJL

Résolution #2019-05-172 : Comptes à payer: Centre sportif régional Groupe DPJL

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Centre sportif régional Groupe DPJL* au montant de 11 723.54\$ représentant les frais de location pour le patin et le hockey libre au cours de la période du 3 janvier au 7 avril 2019 pour le service des loisirs suivant la facture numéro 2694.

ADOPTÉE

2019-05-173
Comptes à
payer: Mines
Seleine

Résolution #2019-05-173 : Comptes à payer: Mines Seleine

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer les factures de *Mines Seleine* au montant total de 24151.28\$ représentant l'achat de sel de voirie pour la saison hivernale 2019-2020 suivant les factures numéro 5300441337 et 5300441538.

ADOPTÉE

2019-05-174
Commission
scolaire des
Grandes-
Seigneuries :
Stationnement

Résolution #2019-05-174 : Commission scolaire des Grandes-Seigneuries : Stationnement

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des agrandissements des écoles situées sur le territoire de la municipalité de Napierville des échanges de terrains ont été effectués dans le but d'offrir un nombre suffisant de cases de stationnement pour le personnel scolaire;

CONSIDÉRANT QUE suite auxdits échanges, un stationnement a été aménagé sur la rue Saint-Alexandre pouvant loger un nombre suffisant de véhicules pour que tout le personnel scolaire puisse y accéder;

CONSIDÉRANT QU'un des facteurs importants ayant contribué à l'approbation de l'échange de terrains était la diminution des véhicules stationnés sur la voie publique, plus précisément le long de la rue de l'Église;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative visait également à sécuriser la traverse scolaire aménagée près de l'intersection de la rue Saint-Louis;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réception de plusieurs plaintes, la municipalité de Napierville a fait le constat que plusieurs véhicules appartenant à des membres du personnel scolaire étaient stationnés dans l'emprise publique, plus précisément le long de la rue de l'Église;

CONSIDÉRANT QUE nous remarquons que plusieurs espaces de stationnement demeurent libres dans le stationnement aménagé à cette fin sur la rue Saint-Alexandre;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Napierville demande la collaboration de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries afin d'exiger aux membres du personnel scolaire d'utiliser le stationnement aménagé sur la rue Saint-Alexandre et fasse toutes autres démarches nécessaires afin de corriger la situation;

QU'à défaut de voir des résultats concrets, la municipalité devra entreprendre des démarches auprès du Ministère des Transports afin d'afficher une nouvelle signalisation de stationnement à durée limitée et que cette obligation viendra brimer les propriétaires résidents sur ce tronçon de rue de l'Église;

QUE copie de cette résolution soit transmise à la direction des écoles Daigneau et Louis-Cyr.

ADOPTÉE

2019-05-175
Adoption du
règlement #429
relativement au
code d'éthique et
de déontologie
des employés
municipaux

Résolution #2019-05-175 : Adoption du règlement #429 relativement au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de règlement et l'avis de motion régulièrement donné lors de la séance ordinaire du 4 avril 2019 en référence au règlement portant le numéro 429 décrétant le code d'éthique des employés municipaux;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié en date du 17 avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE tous les employés municipaux ont été rencontrés entre le 12 et le 26 avril 2019 afin de prendre connaissance du projet de règlement numéro 429;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

Qu'un règlement numéro 429 décrétant le code d'éthique des employés municipaux soit adopté.

ADOPTÉE

2019-05-176
Demande
d'installation
d'un radar
Pédagogique

Résolution #2019-05-176 : Demande d'installation d'un radar Pédagogique

CONSIDÉRANT QUE la zone scolaire de 30 km/h de la municipalité de Napierville située sur la rue de l'Église est grandement achalandée;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des citoyens est une des principales priorités pour la municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE Transports Québec effectue présentement un projet pilote en procédant à l'installation de radars pédagogiques dans les zones scolaires afin d'évaluer si ceux-ci influencent les usages de la route à diminuer la vitesse dans ces zones scolaires;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

Que la municipalité de Napierville demande au Ministère des Transports du Québec l'installation d'un radar pédagogique dans la zone scolaire sur la rue de l'Église.

Il est également résolu que copie de cette résolution soit transmise à la députée de la circonscription d'Huntingdon, madame Claire Isabelle.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2019-05-177
Autorisation
destruction de
documents

Résolution #2019-05-177 : Autorisation destruction de documents

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville a embauché madame Marjorie Charbonneau à titre d'archiviste;

CONSIDÉRANT QUE madame Marjorie Charbonneau a procédé à l'élaboration d'un calendrier de conservation;

CONSIDÉRANT QUE ce calendrier de conservation a été approuvé par la Bibliothèque et Archives nationales du Québec;

CONSIDÉRANT QUE selon ce calendrier de conservation, certains documents doivent être détruits;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

Que le conseil municipal de Napierville prend acte du rapport de documents à détruire daté du 1er mai 2019 tel que préparé par notre archiviste Mme Marjorie Charbonneau et d'autoriser la firme *Shred-it* à procéder à la destruction des documents.

ADOPTÉE

2019-05-178
Élus
municipaux :
Autorisation
formation et
remboursement
des dépenses

Résolution #2019-05-178 : Élus municipaux : Autorisation formation et remboursement des dépenses

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux doivent être à l'affût de tout changement et information concernant les divers domaines municipaux;

CONSIDÉRANT QUE certaines formations doivent être suivies par ceux-ci afin de maintenir et accroître les connaissances envers les divers domaines municipaux;

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement numéro 274-4 relatif à la rémunération et au remboursement de certaines dépenses, une résolution doit être adoptée afin d'autoriser les élus municipaux à participer à des formations et/ou congrès comportant un remboursement de dépenses;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser madame Chantale Pelletier, Mairesse, à participer à la soirée de la Société nationale des Québécois Richelieu-Saint-Laurent qui aura lieu à Saint-Patrice-de-Sherrington le 18 mai prochain;

D'autoriser madame Chantale Pelletier, Mairesse, madame Marthe Tardif et monsieur Serge Brault, conseillers aux postes numéro 4 et 5 à participer à la rencontre réseau Québec villes et villages en santé qui aura lieu à St-Philippe le 23 mai prochain;

D'autoriser un remboursement à Madame Marthe Tardif, conseillère au poste numéro 4, pour les dépenses engendrées lors de la rencontre Évènement de réseautage dans le cadre de la Politique des aînés et des familles offertes par la MRC des Jardins-de-Napierville qui a eu lieu le 16 avril dernier;

Il est également résolu d'autoriser le remboursement des frais afférents, si applicables, selon les dispositions du règlement numéro 274-4.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Varia

Public: Période de questions

Varia

Public: Période de questions

Intervention de: Messieurs Bertrand Fredette et René Hébert ainsi que madame Lucie Deland.

Je, soussignée, Directrice générale, madame Julie Archambault certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

2019-05-179 Levée de l'assemblée

Résolution #2019-05-179 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 21h40.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE